



Initiative pour la création rapide de logements (ICRL)

L'appel à projets de cette deuxième phase est ouvert du 13 septembre au 6 octobre 2021.

Description de l'ICRL

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), a lancé [l'Initiative pour la création rapide de logements \(ICRL\)](#) en octobre 2020. L'objectif poursuivi lors de cette première phase était d'aider à répondre aux besoins urgents en logements des personnes vulnérables, surtout dans le contexte de la COVID-19, grâce à la construction rapide de logements abordables.

Afin de continuer sur cette lancée, le gouvernement du Canada a investi des sommes supplémentaires dans une deuxième phase de l'ICRL, s'étendant du 30 juin 2021 au 31 mars 2022. Dans le cadre de celle-ci, une [seconde entente a été conclue](#) en août 2021 entre la SCHL et la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Cette deuxième entente prévoit que les projets québécois qui obtiendront une subvention seront sélectionnés par la SHQ – ce qui n'était pas le cas avec la première entente. Le financement supplémentaire de la phase 2 de l'ICRL est réparti en deux volets distincts, soit le **volet des villes** et le **volet des projets**.

Cette initiative :

- soutient la création de nouveaux logements abordables permanents;
- finance la construction de nouveaux logements locatifs, l'acquisition de terrains et la conversion ou la remise en état d'immeubles existants pour y aménager des logements abordables;
- vise à ce que tous les fonds soient engagés le plus rapidement possible pour que les logements soient disponibles dans les 12 mois suivant la conclusion des ententes, à moins qu'il en soit convenu autrement.

Budgets disponibles

Pour cette deuxième phase de l'ICRL, 338 millions sont prévus pour le Québec. La SHQ versera jusqu'à 100 % du financement en contributions en capital pour couvrir les coûts admissibles de construction résidentielle.

Dans le volet des villes, les municipalités prédéterminées ont été informées du budget qui leur sera alloué. Dans le volet des projets, l'enveloppe disponible sera répartie entre les différents projets retenus.

Clientèles ciblées

- Les femmes et enfants fuyant la violence domestique
- Les femmes seules ou mères monoparentales
- Les populations autochtones
- Les personnes âgées (60 ans et plus)
- Les personnes handicapées



Un partenaire dans l'action !



- Les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie
- Les immigrants ou réfugiés récents
- Les itinérants ou personnes à risque d'itinérance
- Autres clientèles vulnérables

Organismes admissibles à l'appel à projets

- Organismes sans but lucratif
- Coopérative d'habitation locative (coopérative de consommateurs et coopérative de solidarité en habitation (COOP))
- Société acheteuse sans but lucratif
- Office d'habitation (OH)

Critères d'admissibilité

- Logements disponibles à l'intérieur de 12 mois suivant la date d'approbation des projets – ce délai peut être prolongé à 18 mois pour certains secteurs comme le Nord et les zones à accès spécial
- Projets visant l'acquisition de terrains, la construction, la rénovation ou la transformation-recyclage de logements abordables
- Expérience en gestion immobilière
- Expérience en gestion de projets de construction
- Viabilité financière maintenue pendant 20 ans, soit la durée de l'entente
- Abordabilité des logements

Exigences liées au type de propriété

- Logements locatifs traditionnels, logements de transition, logements permanents avec services de soutien, chambres individuelles et logements pour personnes âgées (soins légers ou aucun soin)
- Usage principalement résidentiel
- Logement permanent (location à long terme, 3 mois ou plus)
- Bâtiment situé au Québec
- Occupation durant toute l'année

Critères de priorisation

La SHQ étudiera les demandes admissibles et en déterminera la priorité en fonction de critères prédéfinis (voir ci-dessous).



Un partenaire dans l'action !



Critères de priorisation des demandes :

- Niveau des besoins dans le marché
- Durée de la subvention confirmée ou confirmation de l'autonomie financière
- Soutien d'un autre ordre de gouvernement ou partage des coûts de réalisation
- Rapidité dans la réalisation du projet
- Durée de l'abordabilité des logements
- Soutien d'organismes publics dans l'offre de services pour la clientèle ou partage des coûts à l'exploitation
- Efficacité énergétique
- Accessibilité
- Clientèle de personnes et populations vulnérables

Dépenses admissibles dans le cadre du montage financier du projet

Les coûts des espaces résidentiels pour l'une des trois formes de logements admissibles suivantes :

- Construction neuve
- Achat – rénovation
- Transformation recyclage ou mixte

Sont admissibles :

- Les coûts liés aux dépenses de réalisation du projet (terrain, travaux de construction, services professionnels, imprévus, etc.).

Le coût des espaces non résidentiels n'est pas admissible.

Seuls les coûts engagés après le 27 octobre 2020 sont admissibles.

Dépôt des projets

Toutes les propositions de projets doivent être soumises en ligne par le formulaire *Demande d'aide financière*  au plus tard le **6 octobre 2021**.

Le formulaire est abrégé pour les projets des programmes AccèsLogis Québec (ACL) et AccèsLogis Montréal (ACM). Il l'est également pour les projets admissibles qui avaient été déposés lors de la première phase sans avoir reçu de financement et dont une mise à jour de la demande a été faite via le portail de la SCHL avant le 31 août 2021.

Pour plus de renseignements concernant la demande d'aide, écrire à drph-depot@shq.gouv.qc.ca .



Un partenaire dans l'action !



Quelques nouvelles de nos mois de juillet et août

Notre recherche sur la traite de personnes dans les Laurentides citée dans le mémoire de l'Association pour la recherche au Collégial

- Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2022, l'[Association pour la recherche au Collégial \(ARC\)](#) a transmis au Comité permanent des finances du gouvernement fédéral un mémoire intitulé [La recherche collégiale, vecteur de relance](#) dans lequel figurent trois recommandations.
- L'un des exemples utilisés afin d'illustrer l'importance de soutenir la recherche collégiale est la [recherche produite par Le Phare des AffranchiEs en partenariat avec le Cégep de Saint-Jérôme sur la traite de personnes dans les Laurentides](#). Elle est citée dans le cadre de la Recommandation 3 du mémoire selon laquelle le **gouvernement devrait encourager davantage les entreprises privées, publiques ou sans but lucratif intéressées à soutenir la recherche et l'innovation**. Le [mémoire](#) fut expédié à une dizaine de député.es afin de faire connaître la position de l'ARC.
- Mme Édith de la Sablonnière avait d'ailleurs présenté la [Recherche](#) lors du colloque de l'ARC intitulé *Le partenariat en recherche, sa nature, ses leviers et ses freins, ses limites et ses retombées* qui se tenait le 4 mai 2021.

Consulter la recherche :

De la Sablonnière, É., Morin, M-J., Gilbert-Vanasse, C., Khlal, N., Staiculescu, R., Gravel, É., & Lapalme, L. (2020). [La traite de personnes : Ça existe aussi dans les Laurentides](#).

Comité survivantes : Une 3e rencontre du comité de survivantes s'est tenue le 18 août dernier. Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur l'apport de ces personnes qui, par leur contribution, nous permettent de toujours viser à améliorer nos services et programmes. Lors de cette rencontre, nous avons discuté notamment de notre nouvelle brochure promotionnelle pour les services d'aide, de références vers des ressources du secteur privé et de diverses opportunités de sensibilisation et formation. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez est intéressé.e à se joindre à ce beau comité, faites-nous signe !



Un partenaire dans l'action !



Vous souhaitez en savoir plus sur Lueur et considérez l'intégrer à votre entreprise ?

Visionnez la [séance d'information](#)

Consultez la [page Facebook du programme Lueur](#) afin de demeurer à l'affût des plus récents développements et bénéficiez de contenu informatif et de courts articles tels que celui ci-dessous.

ARTICLE #3
EXPLOITATION SEXUELLE ET HÉBERGEMENT

Différents types d'établissements, différentes zones géographiques et différents niveaux de luxe :
l'exploitation sexuelle se déroule partout.

Agir sans nuire

Le Phare des AffranchiEs
Beacon of the Freed

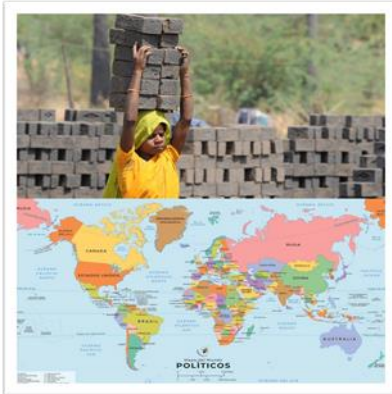
Article #3 de la série de mini-articles informatifs sur l'exploitation sexuelle et milieu touristique : Celui-ci aborde **certains mythes sur le lieu "typique"** où se déroule l'exploitation sexuelle dans le secteur de l'hébergement touristique et explique que celle-ci peut se dérouler **partout**, dans **tout type d'établissement**.

Mythe ou réalité?

La traite à des fins d'exploitation sexuelle représente la majorité des cas d'exploitation dans le monde



Un partenaire dans l'action !



MYTHE : Selon l'Organisation internationale du travail (OIT, 2017), parmi les 24,9 millions de personnes à l'échelle mondiale que l'on estime avoir vécu une situation d'exploitation, 16 millions (64%) étaient victimes d'exploitation à des fins de travail dans les activités économiques telles que l'agriculture, la construction, le travail domestique et l'industrie manufacturière, 4,1 millions (17%) furent victimes d'exploitation à des fins de travail imposée par les autorités de l'État et 4,8 millions (19%) d'exploitation sexuelle.

La situation à l'international diffère de celle au Canada, puisqu'ici, les statistiques semblent indiquer l'inverse (Statistiques Canada 2016), soit que la grande majorité des victimes de traite de personnes, l'est à des fins d'exploitation sexuelle.



L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a publié au mois de juillet un tout nouveau Rapport abordant les graves impacts de la COVID-19 sur les victimes et survivant.es de la traite de personnes. Celui-ci démontre, au travers des questionnaires acheminés à différents intervenant.e.s et acteurs de la lutte à la traite à travers le monde, que la pandémie a eu et continue d'avoir de graves impacts sur le phénomène de la traite de personnes en l'exacerbant et en le rendant encore plus clandestin.



Un partenaire dans l'action !



La COVID-19 eut aussi pour conséquence de mettre encore plus à risque les victimes et survivant.es, parfois isolées dans des refuges, dû aux mesures de confinement ou sans accès aux ressources, et diminua dans certains cas les ressources financières matérielles et humaines disponibles aux organisations au front luttant contre la traite.

Le document aborde finalement les réponses et pratiques prometteuses et innovantes mises en place par diverses organisations de première ligne (juridique, communautaire, santé, policier, etc.) pour répondre aux défis de la COVID-19 face à la traite. Il formule également une série de recommandations parmi lesquelles se trouve notamment le renforcement des cadres juridiques nationaux et le développement de la recherche sur le sujet pour mieux comprendre les besoins et saisir l'ampleur et les manifestations du phénomène.

Pour un court [résumé du Rapport en français](#)

Pour le [Rapport intégral \(anglais seulement\)](#)

Quelques articles parus cet été:

AOÛT

Nathalie Khat du Phare des AffranchiEs était en entrevue à [TVBL le 19 août dernier afin d'aborder la problématique de l'exploitation sexuelle](#) en particulier en région. L'émission y accueillait également le témoignage d'une femme ayant réussi à se sortir d'une situation d'exploitation.



Elle était également en entrevue au 15:18 à Radio-Canada le 19 août 2021, pour écouter l'entrevue: [Traite des mineurs, état de la situation : Nathalie Khat de Phare des AffranchiEs](#)

[Sylvain Villemare condamné à 18 ans de prison](#), La Presse, 18 août 2021

[Government promises new regulator to fight online sexual exploitation](#), CBC, 12 août 2021.

[Lutter contre l'exploitation sexuelle, mais pas à n'importe quel prix](#), Le Devoir, 10 août 2021

[L'autre épidémie « Je suis devenue quelqu'un »](#), La Presse, 7 août 2021



Un partenaire dans l'action !



[Entre liberté et responsabilité](#), Le Devoir - Éditorial, 3 août 2021

JUILLET

Le 30 juillet marquait la journée mondiale de la lutte contre la traite de personnes.

À cette occasion le gouvernement du Canada a lancé une campagne de sensibilisation incluant [cette vidéo](#) que nous vous invitons à visionner et à partager:



#WorldDayAgainstTraffickingInPersons

[Des indices financiers contribuent à la lutte contre la traite des personnes](#), La Presse, 30 juillet 2021

[Traite de personnes: aide à un organisme inuit d'Ottawa](#), Le Droit, 27 juillet 2021

[Government of Canada Awareness Campaign Addresses Growing Risk of Online Child Sexual Exploitation](#), CISION, 12 juillet 2021

[Acquittement de Bruno St-Pierre L'achat de services sexuels est criminel au Canada !](#) La Presse, 8 juillet 2021.

Vous souhaitez faire plus pour participer à la lutte contre la traite de personnes ? Voici quelques manières de contribuer à la cause du Phare des AffranchiEs. Merci !

1. Inviter des personnes de votre entourage à s'abonner à l'infolettre en passant par notre site web : www.affranchies.ca
2. Aimer et partager la page [Facebook du Phare](#)
3. Devenir donateur mensuel (ou faire un don unique) - [Faire un don](#)
4. Devenir membre de notre comité rayonnement. Contactez-nous pour en savoir plus: innovation@affranchies.ca

Pour en apprendre plus sur nos projets :

[Programme Lueur](#)

[Recherche sur la traite des personnes dans les Laurentides](#)

[Plate-forme web de liaison \(information à venir\)](#)

[Groupes de soutien](#)

[Relation d'aide individuelle](#)

[Offre de services en matière de sensibilisation](#)



Un partenaire dans l'action !



Refonte des services d'autobus des Laurentides et de Terrebonne-Ouest

Exo repense ses services d'autobus sur l'ensemble de son territoire. Depuis 2019, nous avons entrepris une vaste refonte de notre réseau afin d'**optimiser nos services d'autobus** dans le meilleur intérêt de la population.

C'est au tour des secteurs **Laurentides – Terrebonne-Ouest** et La Presqu'île de faire l'objet de la refonte. La mise en service est prévue pour 2024.

Afin d'aller de l'avant, nous souhaitons évaluer les besoins en lançant une grande **consultation publique**. **Exo veut vous entendre**



Exprimez votre opinion et indiquez vos besoins grâce à nos deux outils de consultation: le sondage (Liens externes) et la carte interactive.

En fonction des besoins que vous exprimerez, nous optimiserons les **horaires, fréquences et parcours d'autobus** dans votre secteur.

- Sondage
- Contribuer à la carte interactive
- Découvrir le projet

Vous souhaitez contribuer à l'avenir de votre service d'autobus? Faites-nous part de votre réalité en répondant à notre sondage.

Répondre au sondage

- Ce sondage est anonyme et confidentiel.
-  Prévoir environ une dizaine de minutes pour compléter le sondage.
-  Vous avez jusqu'au vendredi 8 octobre pour participer.



Un partenaire dans l'action !



Programme Appel de projets Culture et inclusion

Le programme Appel de projets Culture et inclusion vise à accroître l'offre d'activités, de services ou de biens pouvant contribuer significativement à l'atteinte des objectifs du ministère de la Culture et des Communications en ce qui a trait à la consolidation ou au développement de la culture et des communications.

Il faut noter que le gouvernement s'est engagé à prendre en compte dans ses actions les principes inscrits dans la *Loi sur le développement durable*, désirant susciter des retombées positives sur les plans culturel, social, économique et minimiser les répercussions sur le plan environnemental. Dans cette perspective, il souhaite que les demandeurs s'inscrivent dans une démarche similaire.

Objectifs

Le programme poursuit deux grands objectifs : soutenir la réalisation de projets culturels au profit des personnes qui risquent l'exclusion ou qui ont un faible revenu. Il vise aussi à subventionner des projets qui utilisent la culture comme outil d'intervention permettant d'agir sur des problèmes sociaux. En effet, le gouvernement du Québec reconnaît que la culture constitue un important facteur de développement social. La participation aux activités culturelles favorise le développement des personnes et contribue à ce que des liens sociaux soient tissés.

En contexte de pandémie de COVID-19, les organismes sont invités à présenter des projets répondant aux directives de santé publique en utilisant, par exemple, de nouveaux moyens participatifs.

Admissibilité

Le programme est ouvert aux organismes de toutes les régions administratives, sauf ceux qui sont situés sur le territoire de la ville de Montréal, lesquels sont invités à déposer leurs projets pour les programmes découlant de l'entente de développement culturel signée entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal. Les organismes nationaux basés à Montréal sont invités à soumettre leurs projets au programme national seulement, si la portée de ceux-ci dépasse le territoire de la ville de Montréal.

Le soutien est accordé en priorité à des demandeurs dont le projet s'adresse à des personnes qui risquent l'exclusion ou qui ont un faible revenu et issues des groupes cibles suivants : les Autochtones, les aînés, les jeunes, les minorités sexuelles, les minorités ethnoculturelles et les nouveaux arrivants ainsi que les personnes handicapées ou en situation de handicap.

À cet égard, le Ministère souhaite mettre à contribution des organismes culturels en partenariat avec des ressources expertes en intervention sociale, et des organismes communautaires en partenariat avec des ressources professionnelles en culture.

Volets du programme

Volet A : Organismes culturels

Le volet s'adresse aux organismes culturels suivants : OBNL, coopératives exploitées à des fins non lucratives du secteur culturel et bibliothèques publiques.

Volet B : Organismes communautaires

Le volet s'adresse aux organismes communautaires suivants : OBNL communautaires, sauf les médias communautaires.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur ce programme, veuillez communiquer avec la direction régionale de votre territoire.



Un partenaire dans l'action !



OFFRE DE FORMATION REGAL+ 2021-2022

En ZOOM

Une FORMATION **GRATUITE**, POUR QUI?

Les intervenants et responsables d'organismes des Laurentides touchant l'alimentation ou la sécurité alimentaire.

UNE FORMATION QUI VISE À BONIFIER LES PRATIQUES

Lors des ateliers culinaires, des ateliers de sensibilisation qui d'adressent à des jeunes, aux personnes en situation de vulnérabilité... bref toutes personnes qui transforment des aliments.

Pour vous inscrire, <https://forms.gle/HPjzxzVYVEprYGqW8>

Pour plus d'information, concertation@regalplus.org

Danièle Savoie, 450-516-2346

Manipulateur en hygiène et salubrité



La formation est destinée aux personnes responsables de la préparation d'aliments, au nettoyage et à l'assainissement de matériel et d'équipement qui entrent en contact avec des aliments.

Cette formation de **3 heures** est donnée par un gestionnaire d'établissement alimentaire, madame Anny Marleau.

Compétences visées par la formation :

- Manipuler les aliments de façon à en préserver les qualités et l'innocuité.
- Reconnaître sa part de responsabilité concernant la manipulation des aliments et leur innocuité.
- Appliquer les bonnes pratiques et respecter les exigences relatives à la manipulation des aliments.

Contenu de la formation :

Elle porte sur un ensemble de points à maîtriser qui est lié à l'un des cinq éléments suivants :

MATIÈRE

L'innocuité de l'aliment, le mode de conservation requis, l'étiquetage et l'origine.

MÉTHODE

Les différentes étapes de manipulation des aliments, par exemple la cuisson, la décongélation, le refroidissement, le réchauffage, le nettoyage et l'assainissement.

MAIN-D'ŒUVRE

La tenue vestimentaire, le lavage des mains, l'état de santé, etc.

MATÉRIEL

Tout ce qui est relatif à la propreté et à l'état des équipements utilisés au cours de la manipulation des aliments.

MILIEU

L'environnement, comme les locaux et les aires servant à la préparation, à l'entreposage et au transport des aliments, et l'approvisionnement en eau potable.

- La formation est fondée sur la réglementation québécoise et sur les bonnes pratiques reconnues à l'échelle internationale en matière d'innocuité alimentaire du MAPAQ.
- Le guide utilisé pour la formation est celui offert par le MAPAQ.



C'est avec un fort sentiment d'accomplissement que le Réseau des femmes des Laurentides (RFL) a lancé le 22 septembre son état des lieux *Point de vue des femmes sur leur vécu de violence conjugale postséparation. Adéquation entre leurs besoins et les services présents dans la région des Laurentides*. Consultez dès maintenant le rapport de cette étude exploratoire visant à connaître les besoins de soutien et de services des femmes vivant ou ayant vécu de la violence conjugale postséparation dans la région.

Né d'une préoccupation importante provenant de nos groupes-membres, cette problématique mal connue, mais malheureusement ayant fait les manchettes de manière dramatique dans les derniers mois, ne se voyait que très peu de documentation y étant associée. Le RFL, de concert avec une équipe de chercheuses chevronnées du Centre de recherche sociale et appliquée (CRSA), a ainsi terminé la production de ce rapport de qualité, ainsi que de sa version abrégée.

Une tournée de diffusion sera lancée très prochainement auprès des acteurs du milieu afin d'échanger et de réfléchir collectivement sur les aspects positifs des services déjà présents dans les Laurentides et sur les améliorations qui pourraient être apportées. **Des présentations lors de rencontres des Tables de concertation en violence conjugale seront données au cours de l'automne. Vous êtes invitéEs à y prendre part, mais dépêchez-vous, les inscriptions ont lieu en ce moment!**

Vous trouverez l'état des lieux sur le **site web du RFL fraîchement actualisé** : <https://www.femmeslaurentides.org/etat-des-lieux-sur-la-violence-conjugale-postseparation-dans-les-laurentides/>

Des copies papier sont également disponibles! N'hésitez pas me contacter à coordo@femmeslaurentides.org.



Un partenaire dans l'action!



En santé mentale, le Québec doit entreprendre le virage communautaire recommandé par l'OMS

Publié par : [Réseau communautaire en santé mentale \(COSME\)](#)

À Montréal, le 24 septembre 2021. - L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) vient de publier un [document d'orientations relatives aux services de santé mentale communautaire](#). À la suite de cette publication, le Réseau communautaire en santé mentale (COSME) a demandé au ministre Lionel Carmant de s'inspirer du modèle proposé par l'OMS dans le prochain Plan d'action interministériel en santé mentale (PAISM), prévu pour la fin de 2021.

« La pandémie de la COVID-19 a révélé le caractère inadéquat et dépassé des services de santé mentale au Québec. Elle a mis en lumière les défaillances des institutions, la marginalisation et l'isolement des personnes aux prises avec des difficultés de santé mentale, de même que l'insuffisance et la fragmentation des services de santé mentale dans la communauté », estime Charles Rice, président du COSME.

Selon la directrice générale de l'organisme, Christina Charron-St-Pierre : « Le Québec doit répondre à l'appel de l'OMS en procédant à des investissements immédiats et ciblés dans les services communautaires en conformité avec les plus hauts standards des droits de la personne. Le but est de donner l'espoir d'une meilleure vie aux personnes ayant des difficultés de santé mentale et à leurs proches ».

Le COSME constate que les hôpitaux accaparent plus de 78 % des dépenses en santé mentale du MSSS alors que les ressources communautaires et de première ligne peinent à répondre aux besoins des Québécoises et Québécois. « C'est une remise en question de l'hégémonie du modèle biomédical en santé mentale dont il est question. Les organismes communautaires en santé mentale ne reçoivent que 8,2 % du budget de la santé mentale et ce pourcentage stagne depuis plus d'une décennie », déplore Charles Rice.

Au Québec, il existe plus de 450 organismes communautaires en santé mentale. Par leurs interventions, ces organismes valorisent une approche globale fondée sur le rétablissement, le soutien dans la communauté et la primauté de la personne. Le COSME a tenu des consultations en 2019 qui ont mené à l'adoption de [25 propositions pour un virage communautaire en santé mentale](#), qui rejoignent en tout point les orientations proposées par l'OMS.

L'OMS soutient qu'il est essentiel d'agir sur les déterminants sociaux de la santé mentale. Au Québec, le manque d'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi et à la sécurité du revenu auquel sont confrontées les personnes qui ont un problème de santé mentale bafoue leurs droits fondamentaux et nuit à leur rétablissement.

« Dans une société comme le Québec, où les organismes communautaires en santé mentale peuvent jouer un rôle clé, il est décevant de constater qu'on tarde à reconnaître l'urgence de sortir du modèle biomédical, centré sur les institutions hospitalières et de passer à un système ayant la communauté comme assise », ajoute Christina Charron-St-Pierre.

Dans son appel au ministre Carmant, le COSME réclame des mesures claires pour entreprendre un important et nécessaire virage communautaire et demande que soit reconnu et soutenu le rôle des organismes communautaires en santé mentale et celui de leurs regroupements régionaux.

Le Réseau communautaire en santé mentale (COSME) a été fondé en 2012. Il s'est donné pour mission de soutenir, mobiliser et représenter le secteur québécois de l'action communautaire en santé mentale. En sont membres, 12 regroupements régionaux représentatifs de plus des deux tiers des 450 organismes communautaires en santé mentale reconnus par le MSSS. [Lien : Communiqué au format PDF](#)



Un partenaire dans l'action !



Appels de projets

Appel de projets Santé et bien-être des femmes 2022

Il s'agit d'un financement non récurrent 2022 pour la mise en œuvre des orientations en Santé et bien-être des femmes découlant du Plan d'action en santé et bien-être des femmes 2020-2024.

Pour télécharger le formulaire d'appel de projets, cliquer [ici](#).

Pour consulter le guide de l'appel de projets, cliquer [ici](#).

Appel de projets Santé et bien-être des hommes 2021-2022

Il s'agit d'un financement non récurrent 2021-2022 pour la mise en œuvre des orientations en Santé et bien-être des hommes découlant du Plan d'action ministériel Santé et bien-être des hommes 2017-2022.

Pour télécharger le formulaire d'appel de projets, cliquer [ici](#).

Pour consulter le guide de l'appel de projets, cliquer [ici](#).

La plateforme en ligne de Tous complices vient d'être lancée!

Son objectif? Centraliser les informations et les activités en développement social et durable sur le territoire de la MRC Deux-Montagnes. On t'invite à y jeter un coup d'œil et à parcourir la carte interactive pour y découvrir les initiatives à impact social et écologique de la région!

La plateforme de Tous complices, c'est également une belle vitrine pour découvrir comment s'impliquer, ou encore, pour afficher les offres de bénévolat. N'hésite pas à aller fouiller dans le coffre à outils, où tu trouveras des guides pratiques abordant toutes sortes de sujets.

[Découvrir la plateforme](#)

Démarche consultative : Les enjeux vécus sur le territoire de la MRC Deux-Montagnes

Au printemps dernier, nous avons fait circuler un sondage en ligne qui nous a permis de récolter l'avis de 166 citoyen(ne)s concernant les enjeux vécus sur le territoire.

En ajout, neuf boîtes à enjeux ont été déposées à travers la MRC Deux-Montagnes et nous avons pu récolter 309 réponses.

Voici un bref aperçu des réponses qui ont émergées de la démarche consultative.

Consulte le [rapport complet de cueillette de données](#).



Un partenaire dans l'action!



CLÔTURE DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES-17 OCTOBRE 2021



Née en 2000 à l'initiative de la [Fédération des femmes du Québec](#) (FFQ), la Marche mondiale des femmes (MMF) est rapidement devenue un mouvement planétaire. Depuis cette date, tous les cinq ans, des millions de femmes à travers le monde marchent ensemble pour dénoncer la pauvreté et la violence.



1995 : les prémices

L'idée d'organiser un mouvement mondial de solidarité féministe a germé au sein de la FFQ à la suite de la marche des femmes contre la pauvreté et la violence [Du pain et des roses](#), en 1995. À cette occasion, quelque 850 femmes marchent, pendant dix jours, entre Montréal et Québec. Portant alors avec elles neuf revendications pour l'amélioration de leurs conditions économiques. À leur arrivée à l'Assemblée nationale, 15 000 personnes les attendent. Cette mobilisation

a pour effet de presser le gouvernement d'adopter une loi sur l'équité salariale. Mais également d'augmenter le salaire minimum et de mettre en place diverses mesures pour contrer la pauvreté. Elle inspire également aux militantes un projet mondial audacieux qui marque le début du 21^e siècle : la Marche mondiale des femmes.



Un partenaire dans l'action !



2000



À l'origine, la Marche mondiale des femmes est organisée pour dénoncer les politiques du Fonds monétaire international et pour exiger des pays membres de l'ONU des gestes concrets pour contrer la pauvreté. L'objectif des initiatrices est de réunir au moins une dizaine de pays autour de revendications communes.

En 2000, entre le 8 mars, Journée internationale des femmes, et le 17 octobre, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, plus de 6 000 organisations non gouvernementales réparties dans 161 pays se mettent en marche dans leurs villages et villes. Elles portent ainsi les 17 revendications communes pour l'élimination de la pauvreté et de la violence, destinées à leurs décideurs. Ces revendications se déclinent également en version nationale

dans la plupart des États. Au Québec, on estime à 40 000 le nombre de personnes qui marchent dans leur région et qui participent au rassemblement national à Montréal le 14 octobre 2000. Il s'agit de la plus grosse manifestation féministe jamais tenue au Québec.

Malgré cette réussite extraordinaire et certains gains significatifs à l'international, au Québec, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes. Il y a quelques engagements de la part du gouvernement pour lutter contre la violence faite aux femmes, mais pratiquement aucun pour contrer la pauvreté.

2005

Le mouvement se poursuit en 2005 avec une deuxième action mondiale : la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Le texte de cette charte, rédigé collectivement, s'inscrit dans la continuité des 17 revendications de 2000. Ce document formule des propositions économiques, politiques, sociales et culturelles pour un monde plus égalitaire. La Charte repose sur cinq valeurs, soit l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix, et sur 31 affirmations décrivant le monde que les femmes veulent construire.

Entre le 8 mars et le 17 octobre 2005, cette charte circule dans 53 pays sur les cinq continents, où des femmes organisent différentes actions pour la faire connaître aux autorités. Durant ce relais mondial, une courtepoinTE de la solidarité est constituée avec un morceau de tissu de chacun des pays.



Un partenaire dans l'action !



Au Québec, la Charte est accueillie dans la capitale par plus de 15 000 personnes, avant de terminer son voyage au Burkina Faso.

2010

Sous le thème « Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche! » que les femmes du monde entier se mobilisent en 2010. Les actions et les revendications s'articulent cette fois-ci autour de quatre grands champs d'action : le travail et l'autonomie économique, le bien commun, la souveraineté alimentaire et l'accès aux ressources, ainsi que la violence, la paix et la démilitarisation. Au Québec, au point culminant de cette mobilisation, le 17 octobre 2010, 10 000 personnes marchent dans les rues de Rimouski pour clôturer une semaine en faveur de l'égalité et des droits des femmes. Ce succès confirme que dix ans après la première édition, la Marche est soutenue par un réseau mondial organisé.

2015



Pour la quatrième action internationale de la Marche mondiale des femmes, en 2015, les femmes d'une cinquantaine de pays ont encore une fois uni leurs forces. Comme auparavant, la Marche s'est mise en action au Québec et à l'international le 8 mars. Sous le thème « Libérons nos corps, notre Terre et nos territoires! », l'approche retenue cette année-là diffère de celles des autres éditions. Elle est basée sur une démarche d'éducation populaire. Plutôt que d'interpeller les décideurs, les militantes invitent les individus à se mobiliser avec elles pour s'opposer aux systèmes d'oppression et créer des rapports plus égalitaires entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples. Pour clore les actions au Québec, le 17 octobre 2015, 10 000 personnes faisaient entendre leurs voix en parcourant les rues de Trois-Rivières.



Un partenaire dans l'action!



Marche mondiale des femmes 2020



Depuis 2000, la base de la MMF est constituée de coordinations nationales dans plusieurs dizaines de pays, notamment au Québec avec la Coordination du Québec pour la Marche mondiale des femmes (CQMMF). Jusqu'en 2016, la CQMMF était sous le leadership de la Fédération des femmes du Québec. En 2018, la CQMMF s'est constituée en OSBL. Celui-ci regroupe des tables régionales de groupes de femmes ou coalitions régionales de la Marche mondiale; regroupements nationaux de groupes de femmes, comités femmes de regroupements mixtes ou de syndicats nationaux, etc..

Entre le 8 mars et le 17 octobre 2020, les femmes se mettent en marche virtuellement - pandémie oblige - partout au Québec et ailleurs dans le monde. Les thématiques de la MMF 2020 sont : la pauvreté, la violence, l'environnement, les femmes autochtones et les personnes migrantes.

2021

Avec la pandémie, la Coordination québécoise de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) a décidé d'opter pour une formule hybride (action nationale et actions régionales) pour la clôture de la Marche mondiale des femmes qui aura lieu le 17 octobre prochain.

ACTION NATIONALE

La CQMMF tiendra une conférence de presse le 17 octobre 2021 en matinée qui sera diffusée en direct sur Facebook. Ce sera l'occasion de revenir sur les cinq revendications de la CQMMF, soit la pauvreté, les violences faites aux femmes, les enjeux concernant les femmes migrantes, immigrantes et racisées, la justice climatique et surtout, la revendication sur les femmes autochtones qui sera mise en lumière de façon particulière. Un événement à ne pas manquer sur la page FB de la CQMMF : www.facebook.com/CQMMF/

ACTIONS RÉGIONALES

En après-midi le 17 octobre, de multiples actions se déploieront partout au Québec en même temps, soit vers 13 h. Pour l'occasion, les participants et participantes à ces diverses activités seront notamment invités à porter des vêtements de couleur rouge, en appui aux femmes autochtones.

Prenez part au mouvement, allez marcher le 17 octobre!



Un partenaire dans l'action!



Plan d'action gouvernemental en habitation - Consultation Web Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action gouvernemental en habitation, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation souhaite entendre les citoyennes et les citoyens sur les priorités d'action à mettre de l'avant en habitation.

Le Plan a pour objectifs :

- de mieux répondre aux besoins variés en la matière;
- d'assurer une meilleure coordination, cohérence et synergie des interventions;
- de favoriser la concertation des acteurs du domaine.

Les étapes de réalisation du Plan d'action

Dans le cadre des premiers Forums Habitation Québec tenus en janvier 2020, les principaux acteurs en habitation des secteurs communautaire, privé, municipal et académique ont eu l'occasion de discuter de leur lecture de la situation en ce qui a trait aux enjeux et aux défis en matière d'habitation. Ils ont également pu échanger sur les priorités d'action lors du Grand Forum Habitation Québec, qui a eu lieu en mars 2021 et qui portait précisément sur le Plan d'action gouvernemental en habitation.

De plus, les représentants des associations étudiantes (au collégial et à l'université) ont été consultés en juin 2021, tout comme l'ont été les représentants des nations autochtones hors réserve en juillet 2021. Des consultations ciblées auprès de certaines municipalités et de la Communauté métropolitaine de Montréal ont eu lieu en septembre dernier et les représentants du Nunavik seront consultés à l'automne.

Consultation publique Web

Le Ministère souhaite maintenant vous entendre sur les grands thèmes suivants :

1. La protection des citoyennes et des citoyens;
2. Le marché de l'habitation;
3. Le parc résidentiel et le cadre bâti;
4. Le développement des communautés.

Les commentaires recueillis du 28 septembre au 15 octobre 2021 permettront de bonifier la réflexion et les travaux qui seront menés en vue de la rédaction du Plan.

Pour en apprendre davantage, consultez la page Web [Habitation - MAMH - Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation \(gouv.qc.ca\)](http://Habitation-MAMH.gouv.qc.ca) (Lien externe).

À vous de vous exprimer!



Un partenaire dans l'action!



Pauvreté et exclusion sociale

UN OUTIL DE RÉFLEXION POUR INTERVENIR À L'ÉCHELLE MUNICIPALE

VOUS AIMERIEZ AGIR À L'ÉCHELLE MUNICIPALE POUR LUTTER CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ?

Le Collectif a produit un outil de réflexion qui propose des pistes pour 1) identifier des revendications et pour 2) nourrir vos mobilisations et vos interventions dans le cadre des élections municipales, et au-delà.

Que contient cet outil? Comment l'utiliser?

Le l'outil présente **différents champs d'action** qui peuvent avoir un impact direct sur l'inclusion et l'exclusion sociales des personnes en situation de pauvreté :

- Les consultations et les instances municipales
- L'aménagement et la gestion de l'espace public
- Les préjugés
- Le déneigement et la voirie
- Les loisirs et la culture
- L'environnement
- Le transport collectif
- Le logement

Chacun de ces champs d'action fait l'objet d'une fiche, dans laquelle on retrouve une brève description des **compétences et responsabilités** municipales, la présentation d'**enjeux d'inclusion et d'exclusion sociales** des personnes en situation de pauvreté, des exemples de **revendications** possibles et des exemples d'**initiatives d'inclusion sociale**.

L'outil comprend aussi une **fiche d'information générale** sur les différents contextes municipaux au Québec, le rôle du palier municipal dans la lutte à l'exclusion sociale et le partage des compétences et responsabilités entre les différents paliers de gouvernement (municipal, provincial, fédéral).

Finalement, **une fiche propose des questions aux personnes et aux groupes qui auraient envie de pousser la réflexion plus loin.**

Un outil en 3 formats

[Version en ligne](#)

[Version PDF complète \(imprimable\)](#)

[Les 10 fiches séparées \(format PDF\)](#)



Un partenaire dans l'action!



Moisson Laurentides dévoile son rapport d'activités

Moisson Laurentides présente son Rapport d'activités 2020-2021. Le rapport décrit les principales activités et les opérations réalisées par l'organisme afin de contribuer à combattre la faim et nourrir l'espoir, en partenariat avec les organismes communautaires de la grande région des Laurentides.

La pandémie de COVID-19, déjà bien amorcée lors du dernier trimestre de l'année financière 2019-2020, s'est malheureusement poursuivie toute l'année, entraînant dans son sillage un lot d'incertitudes et d'émotions diverses. Avec une hausse soutenue de nouvelles demandes d'aide alimentaire sur son territoire, Moisson Laurentides a redoublé d'efforts pour maintenir un important volume d'achats de denrées alimentaires afin de répondre à la demande accrue des organismes.

« Créativité, continuité, résilience, adaptation, agilité, constance et engagement, voici des mots qui résument bien ce que nous avons vécu au cours de la dernière année. », a indiqué Annie Bélanger, directrice générale, Moisson Laurentides. « La dernière année nous a permis de constater, une fois de plus, à quel point notre réseau est engagé et mobilisé. La générosité de nos partenaires et donateurs a été exceptionnelle. »

FAITS SAILLANTS

- 1\$ reçu permet la réception, la manutention et la redistribution d'aliments d'une valeur de 16 \$.
- 18 716 personnes aidées nécessitant un service d'aide alimentaire
- 4,5 millions de kg de denrées recueillies (+6%)
- 40 M \$ de marchandise traitée
- 224 fournisseurs
- 13 927 heures de bénévolat réalisées
- 4 031 tonnes de Co2 évitées

Plus d'informations : <https://www.moissonlaurentides.org/documents-publications/bilan-annuel.pdf>



Un partenaire dans l'action !



Centraide en campagne

Centraide Laurentides, en concertation avec l'ensemble des Centraide du Québec, lance aujourd'hui sa campagne de collecte de fonds annuelle. Jusqu'à la fin décembre 2021, le grand public, les employeurs et les employés des Laurentides sont invités à joindre le mouvement afin de recueillir des dons qui serviront à améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables.

Centraide Laurentides soutient annuellement 53 organismes et projets communautaires qui dépendent de cette grande campagne pour répondre aux besoins des personnes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité. Soulignons par ailleurs que la situation de plusieurs d'entre elles s'est aggravée dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Ces organismes de proximité, souvent moins connus que d'autres causes plus visibles dans la sphère publique, offrent des services adaptés aux besoins de la population.

À cet effet, la directrice générale de Centraide Laurentides, madame Sylvie Gauvin, rappelle que « donner à Centraide Laurentides, c'est choisir le don solidaire qui ne laisse personne derrière. C'est la façon de soutenir des causes qui répondent à des besoins concrets comme le soutien en santé mentale, l'alphabétisation, l'accès au logement, l'aide alimentaire ou aux victimes de violence, entre autres ».

Le nombre de personnes en situation de pauvreté sous-estimé

La campagne de souscription de Centraide Laurentides donne également l'occasion de conscientiser la population à l'importance de la réduction des inégalités, qui ont d'ailleurs été amplifiées par la pandémie, et d'une relance socioéconomique équitable et inclusive. Selon un récent sondage Léger¹, les répondants sous-estiment le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté au Québec. Cependant, trois répondants sur quatre sont d'avis que la situation de la pauvreté au Québec s'est détériorée depuis le début de la pandémie. Cliquez ici pour accéder aux résultats du sondage.

Agir Ici, Avec Cœur et ne laisser personne derrière

La campagne 2021 de Centraide Laurentides invite la population à agir Ici, Avec Cœur pour ne laisser personne derrière. Elle a pour objectif de sensibiliser les donateurs sur l'importance de chaque don et son impact concret sur la population vulnérable. Elle se décline sous quatre thèmes traitant de la nécessité :

1. d'assurer un toit pour tous;
2. d'offrir un soutien aux victimes de violence, tant physique, psychologique que sexuelle;
3. que tous mangent à leur faim;
4. d'assurer du soutien aux personnes affectées par des enjeux en santé mentale, la leur ou celle d'un proche.



Un partenaire dans l'action !



« Avec cette campagne, nous souhaitons rappeler que Centraide Laurentides agit non seulement sur les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale, mais également sur les causes. Grâce aux dons reçus, Centraide soutient des organismes qui aident des personnes parmi les plus vulnérables afin de leur permettre de reprendre du pouvoir sur leur vie et de jouer pleinement un rôle dans notre communauté. Centraide ne laisse personne derrière. Centraide agit Ici, Avec Cœur. » conclue monsieur Mario Marois, président de la campagne de souscription 2021 ainsi que président de l'Armada de Blainville-Boisbriand et directeur général du Centre d'excellence Sports Rousseau.

Viellir chez soi et dans sa communauté Activité de concertation régionale (virtuelle)

Plusieurs éléments favorisent le vieillissement chez soi, mais d'autres font obstacles aux stratégies de maintien dans sa communauté.

Vous êtes préoccupés par ces enjeux collectifs dans nos communautés vieillissantes ?

Vous souhaitez partager vos préoccupations ou vos idées de pratiques innovantes pour répondre à ce défi d'aujourd'hui et demain ?

La table de concertation régionale des aînés des Laurentides, en collaboration avec la professeure Isabelle Marchand (UQO, campus Saint-Jérôme), vous invite à une activité de concertation régionale afin de réfléchir collectivement aux obstacles, facteurs et aux solutions qui permettront aux personnes aînées des Laurentides de bien vieillir chez soi et dans leur communauté.

Mardi, 26 octobre 2021, de 9h00 à 12h00

Évènement en ligne. Inscription obligatoire avant le 22 octobre 2021 au courriel tralaurentides@gmail.com



Un partenaire dans l'action !



Dates à retenir à l'agenda du CRDSL

Prochaines rencontres des membres :

- 27 janvier 2022 de 13h à 16h
- 24 mars 2022 de 13h à 16h

Liens vers les sites des partenaires nationaux

- [RQ-ACA](#)
- [TNCDC](#)
- [RQDS](#)
- [OVSS](#)
- [Collectif des partenaires en développement des communautés](#)
- [Collectif pour un Québec sans pauvreté](#)

Liens vers les sites internet des tables locales en DS

- [CDC des Laurentides](#)
- [Regroupement des partenaires de la MRC des Pays-d'en-Haut](#)
- [TCCM](#)
- Table sur la pauvreté de Thérèse-de-Blainville (pas de site internet)
- [RPDS](#)
- CDSA (pas de site internet)

Liens vers les autres partenaires locaux en DS

- [CDCHL](#)
- [CDC Rivière-du-Nord](#)

Infolettres

[RQDS, Infolettre de la rentrée, septembre 2021](#)

[TCCM, Infolettre septembre 2021](#)

[RQ-ACA, Info SNACA, octobre 2021](#)

[FLAC, Infolettre 34, 23 septembre 2021](#)

[Cyberbulletin officiel de l'OPHQ, volume 15, numéro 5, septembre 2021](#)



Un partenaire dans l'action !



Informations et coordonnées

Violaine Guerin, Coordonnatrice
Conseil régional de développement social des
Laurentides

Tél. : 450-848-7263
Courriel : info@crdsl.com
Site web : www.crdsl.com

N'oubliez pas d'aller aimer notre page Facebook pour être informé au quotidien sur les nouvelles en lien avec le développement social!

Pour toute information vous pouvez aller
consulter le site internet du CRDSL



CONSEIL RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DES LAURENTIDES

Si vous souhaitez diffuser de l'information dans le bulletin régional, la faire parvenir à info@crdsl.com au plus tard le 25 de chaque mois.



Un partenaire dans l'action!